



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentants des médias

Mesures de sécurité prises sur un chantier de la rue des Tunnels

## Sous-sol pollué

**La Ville de Neuchâtel a ordonné des mesures de sécurité sur un chantier de la rue des Tunnels après avoir constaté des polluants dans le sous-sol. Dûment informée de la situation, la population du quartier ne court aucun danger. Quant aux ouvriers employés sur ce chantier, ils devront travailler avec un équipement spécial – masque, combinaison étanche, gants et bottes – qui les protégera de tout contact avec les déchets pollués. Les matériaux d’excavation de cette fouille ouverte pour remplacer un collecteur d’eaux usées défectueux seront évacués et traités par une entreprise spécialisée.**

Une décharge communale pour ordures ménagères a été exploitée par la Ville de 1950 à 1953 dans la cuvette de Vauseyon. Le fait est connu et l’endroit figure à l’inventaire des sites cantonaux pollués. En 1959, la Ville de Neuchâtel a posé un collecteur pour eaux usées sur le remblai qui a recouvert l’ancienne décharge. En mars dernier, un trou est apparu sur la chaussée de la rue des Tunnels qui a nécessité des investigations. Il s’est avéré que le collecteur en béton était défectueux et devait être remplacé sur une longueur de 130 mètres environ dans les meilleurs délais.

La Direction des infrastructures et énergies a mandaté l’entreprise Facchinetti pour procéder à ces travaux de réparation urgents dont le coût se montait à 220'000 francs. Les analyses effectuées à l’ouverture de la fouille par un bureau spécialisé ont révélé la présence dans le sous-sol de différents polluants nocifs (métaux lourds tels que le chrome hexavalent, hydrocarbures aromatiques polycycliques, etc.)

Cette découverte a eu pour conséquence que le chantier a été immédiatement stoppé. Il reprendra ces jours avec des ouvriers équipés de tenues de protection complètes leur évitant d’entrer en contact avec les substances polluantes. Les matériaux de fouille excavés seront évacués, entreposés dans une décharge contrôlée bioactive à Tavannes ou traités par une entreprise spécialisée de Lyss. La population du quartier a été informée vendredi matin des problèmes spécifiques posés par ce chantier et de la pollution du sous-sol. Elle ne court aucun danger mais a été invitée à ne pas s’approcher de la fouille en question.

Le traitement de ces déchets spéciaux et leur suivi par un bureau spécialisé entraîne un surcoût qui se monte pour l'heure et selon les premières estimations à 240'000 francs. Le Conseil général examinera lundi 2 juillet un rapport complémentaire du Conseil communal évoquant les difficultés et surcoûts engendrés par ce chantier. L'exécutif saisira cette occasion pour informer les élus des derniers développements en rapport avec le remplacement de ce collecteur.

Le nouveau collecteur est en PVC et autoporteur. Cela signifie qu'il ne souffrira plus de l'instabilité du terrain et du remblai posé sur l'ancienne décharge. Ce site pollué de la cuvette de Vauseyon est bien connu des spécialistes et stable. Il ne nécessite pas d'intervention urgente mais il s'agira néanmoins d'évaluer à terme la nécessité de son assainissement complet. Des études se poursuivent à ce sujet et un plan d'action serait arrêté cas échéant d'entente avec l'Etat de Neuchâtel qui pourrait alors subventionner l'opération d'assainissement.

Neuchâtel, le 29 juin 2012

Direction des infrastructures et énergies

**Renseignements complémentaires :**

**M. Pascal Sandoz, conseiller communal, tél. 032 717 72 00**

**M. Antoine Benacloche, ingénieur communal, tél. 032 717 76 12**

**M. Edgar Stutz, service cantonal de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 87 76**